

# Informations pratiques

**Club de voile**  
jp.semets@gmail.com

Retrouvez tous les plans des chemins de randonnées sur le site internet : [www.tourismevalenciennes.fr](http://www.tourismevalenciennes.fr)

## Randonnées :

Retrouvez tous les plans des chemins de randonnées sur le site internet : [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

## Pratique de la marche nordique

Contact : Athlétic Club de Condé

06.08.41.09.36 / [laurent.belot0544@orange.fr](mailto:laurent.belot0544@orange.fr)

## Marcheurs du Pays de Condé :

[www.fff randonnée.fr](http://www.fff randonnée.fr)

## Les Francs Pêcheurs Condéens

[www.les-francs-pecheurs-condeens.fr](http://www.les-francs-pecheurs-condeens.fr)

**De Valenciennes**, suivre la D935, puis la D935A (avenue de la liberté); rejoindre la rue Molière afin d'arriver rue Henri Martrice

**De la Belgique**, suivre la D935 (route de Bonsecours) puis la D935A (avenue de la Liberté), puis la D935A (avenue de la Liberté), rejoindre la rue Molière afin d'arriver rue Henri Martrice

**En Tramway**, arrêt Hôtel de Ville

**En bus**, arrêt Condé Hôtel de Ville



## Base Nature et de Loisirs de Condé sur l'Escaut

### Bureau d'Accueil

rue Henri Martrice à Condé sur l'Escaut (59163)

Téléphone : **03.27.41.35.50**

Mail : [basenatureloisirs@condesurlescaut.fr](mailto:basenatureloisirs@condesurlescaut.fr)

Rejoignez-nous sur facebook :

 [Ville de Condé-sur-l'Escaut](https://www.facebook.com/Ville.de.Conde-sur-l-Escaut)

**Restez connecté sur le facebook de la ville  
pour suivre les différentes actions !**

## Horaires d'ouverture 7 jours / 7

Du 1er juin au 25 septembre

de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Saison 2022

# CONDÉ SUR L'ESCAUT



**Nord**  
Le Département

**Valenciennes**  
Métropole

 Parc  
Naturel  
Régional  
Scarpe - Escaut

Un lac, des étangs de pêche, une forêt domaniale, 7km de berges et 34km de promenades à pied, à cheval ou en VTT...

Des jeux de plein air pour petits et grands, des aires de pique-nique, un parking gratuit

**Tous ces atouts réunis dans un écrin de verdure à deux pas de Valenciennes**



## Hébergements pour les groupes

Toute l'année, gîte de 38 lits

Nuitée : **12€ par personne**

(oreiller, taie et draps fournis ... prévoir votre duvet)

### Disposition :

- 3 chambres de 8 couchages
- 2 chambres de 6 couchages
- 1 chambre de 2 couchages
- 1 infirmerie



Les lits sont superposés

Location ouverte pour un minimum de 10 personnes par nuitée.

## Salle polyvalente

Possibilité de réserver pour les groupes



# Activités de groupes

**8 personnes minimum - 1h30**

### Tir à l'arc :

- 6 à 12 ans

- + de 12 ans

### Randonnée pédestre encadrée

### Randonnée à vélo encadrée

### Course d'orientation à vélo



# Locations

### Vélo :

Demi-journée : **6€** par personne

Journée : **10€** par personne

Une caution de **200€** sera demandée

*En cas de réparation nécessaire, nous facturerons à hauteur des frais réels et ne dépasserons pas le montant de la caution*

### Tandem :

Demi-journée : **10€**

Journée : **18€**

Une caution de **500€** sera demandée

*En cas de réparation nécessaire, nous facturerons à hauteur des frais réels et ne dépasserons pas le montant de la caution*

### Toute l'année !

Des jeux en accès libre, sécurisés et adaptés à chaque tranche d'âge



# Jeux d'eau

**Du vendredi 8 juillet au mercredi 3 août :**

ouverture tous les jours sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

Possibilité d'ouverture anticipée à partir de mi juin, les mercredis et les week-end.

**3 créneaux horaires d'une durée de 1h30 :**

**Créneau n°1 : 13:30 - 15:00**

**Créneau n°2 : 15:15 - 16:45**

**Créneau n°3 : 17:00 - 18:30**

- 125 personnes (*enfants et adultes*) par créneau horaire.
- Réservation obligatoire à l'accueil de la base nature et de loisirs Chabaud Latour (*pas de réservation par téléphone*).
- Accès aux jeux d'eau uniquement sur présentation du bracelet remis lors de la réservation (*1 par personne*).
- Modification de l'entrée des jeux d'eau (*fléchage sur le site*).

• Accès pour les personnes à mobilité réduite par la sortie des jeux d'eau.

Afin de permettre à tous de profiter sereinement de l'activité, nous vous rappelons que dans l'enceinte des jeux d'eau, il est interdit :

- De fumer.
- De consommer de l'alcool.
- De jouer avec des ballons ou tout autre objet.
- D'être accompagné d'animaux.

De plus, l'accès aux espaces aquatiques se fait uniquement pieds nus.

### Pour tout renseignement :

Accueil de la base nature et de loisirs Chabaud Latour  
rue Henri Martrice à Condé-sur-l'Escaut  
Téléphone : 03.27.41.35.50

